



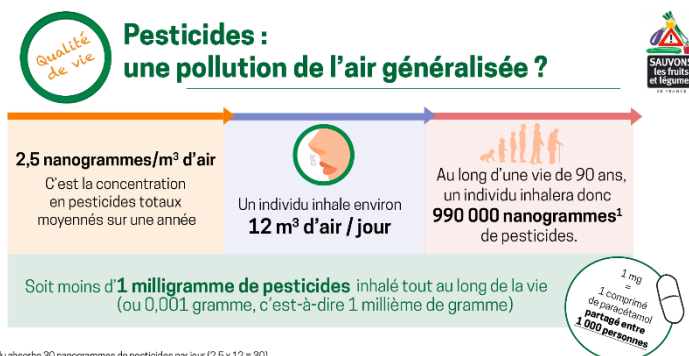
Communiqué de presse

## Pesticides dans l'air extérieur : des données ultra-rassurantes

**Le 6 juillet 2020** – L'Anses vient de publier son « premier travail d'interprétation sanitaire des résultats de la campagne nationale exploratoire des pesticides (CNEP) dans l'air [...] mené conjointement par l'Anses, l'Ineris et le réseau des Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) de juin 2018 à juin 2019 ». Un document particulièrement instructif malheureusement détourné par certaines ONG environnementalistes pour laisser penser que l'air que nous respirons est toxique du fait des « pesticides ».

Sur les 75 substances identifiées par l'Anses, les concentrations mesurées sont absolument infimes. Pour 44 d'entre elles, il s'agit de « concentrations moyennes annuelles de l'ordre du picogramme par mètre cube ( $pg/m^3$ ) », soit un millième de milliardième de gramme ! 25 substances ont une concentration moyenne supérieure à 0,01 nanogramme/ $m^3$  (soit 0,01 milliardième de gramme).

Des ordres de grandeur infinitésimaux qui avaient déjà été relevés par le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France sur les données 2002-2017 relatives à la présence de pesticides dans l'air issues de la base de données PhytAtmo, établie en décembre 2019. Le collectif avait alors calculé qu'un individu vivant 90 ans aura inhalé pendant toute sa vie l'équivalent de **990 000 nanogrammes de pesticides, soit moins d'1 milligramme ou encore l'équivalent d'un comprimé de paracétamol partagé entre 1 000 personnes !**



Contact

[contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr](mailto:contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr)

07 66 50 87 39

Autre idée battue en brèche par cette étude : « *il y aurait plus de résidus de pesticides dans l'air à la campagne qu'en ville* ». L'Anses note en effet que les différences de concentration de pesticides « *ne sont pas très différentes entre milieux rural et urbain* ».

Enfin, parmi les substances préoccupantes identifiées par l'Anses, 9 sont déjà interdites en agriculture, l'une d'entre elles, le lindane, a continué à être utilisée comme traitement des charpentes de maison, et comme antipoux et puces jusqu'en 2006, donc bien après son interdiction en 1998 pour les usages agricoles.

Pour le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France, ces résultats démontrent encore une fois que les accusations récurrentes contre notre agriculture sont sans fondement. Les producteurs attendent du nouveau ministre de l'Agriculture une dénonciation forte de la communication de certaines associations et de certains médias grand public qui parient depuis des années sur un marketing de la peur à des fins commerciales ou d'audimat et œuvrent contre l'intérêt général de la nation en désinformant volontairement nos concitoyens.

*Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France rassemble des producteurs travaillant en agriculture biologique et raisonnée. Membres de toutes les filières et de toutes les associations professionnelles, ils sont confrontés à un même problème majeur : protéger leur récolte de manière efficace et dans le respect de l'environnement. En 2007, ils ont décidé de réunir leurs efforts pour sensibiliser l'opinion et les pouvoirs publics à cette menace qui pèse sur la production hexagonale et aux moyens d'y remédier. Le Collectif Sauvons les Fruits et Légumes de France ne se substitue pas plus qu'il ne concurrence les organisations professionnelles ; il n'a que pour but de les compléter avec le souci, partagé par tous, de l'efficacité.*

#### **Contact**

[contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr](mailto:contact@sauvonslesfruitsetlegumes.fr)

07 66 50 87 39